

Rapport annuel 2019

ra19.eca-vaud.ch

Table des matières

1. Editorial	4
2. Vue d'ensemble	5
2.1. Organes	5
2.2. L'ECA en 2019	6
3. Chiffres clés	8
3.1. Institution	8
3.2. Prévention	9
3.3. Défense incendie et secours	10
3.4. Assurance	10
4. Faits marquants	12
5. Activités des divisions	17
5.1. Prévention	17
5.1.1. Etat-major de la division	17
5.1.2. Prévention des incendies	18
5.1.3. Prévention des éléments naturels	19
5.1.4. Participations financières	20
5.2. Défense incendie et secours	21
5.2.1. Aspects législatifs et organisationnels	21
5.2.2. Prestations opérationnelles	22
5.2.3. Prestations logistiques	23
5.2.4. Formation cantonale	25
5.3. Assurance	26
5.3.1. Evolution du capital assuré et des primes annuelles	26
5.3.2. Estimation des bâtiments	27
5.3.3. Prestations d'assurance	27
5.3.4. Indices	27
5.3.5. Sinistres	27

6. Services généraux	29
6.1. Gestion des risques et projets	29
6.2. Services des technologies et de l'information	29
6.3. Communication	30
6.4. Service juridique	30
6.5. Sécurité et facility management (SFM)	30
6.6. Centre de formation (CFECA)	31
7. Finances	32
7.1. Organisation	32
7.2. Commentaires généraux sur les comptes	33
7.3. Rémunération du conseil d'administration et de la direction	34
7.4. Commentaires sur la gestion immobilière	34
7.5. Commentaires sur la gestion des valeurs mobilières	36
7.6. Provisions pour fluctuation actuarielle et pour risques liés aux placements de capitaux	36
7.7. Révision et approbation des comptes	37
7.8. Bilan	38
7.9. Compte de résultat	39

1. Editorial

Avec une performance globale nette des placements dépassant les 9%, soit le meilleur millésime de la décennie écoulée pour les actifs de l'ECA, nous réalisons un exercice 2019 très profitable, cela malgré une sinistralité relativement intense dans le domaine des éléments naturels. Ce bilan financier réjouissant permet d'entreprendre plusieurs actions dont les assurés bénéficieront à court et moyen terme.

Premièrement, notre Etablissement a pu reconstituer ses provisions dotées à hauteur de leurs valeurs cibles optimum. L'ECA est ainsi paré pour faire face à une catastrophe naturelle de grande ampleur.

Deuxièmement, nous avons pu provisionner sur l'exercice 2019 le montant correspondant à une participation aux excédents de 15 % accordée aux assurés lors de l'émission des primes début 2020. C'est l'un des avantages du système d'assurance mutuelle pratiqué par notre Etablissement: lorsque les circonstances le permettent, il peut redistribuer à l'ensemble de ses clients une partie de ses excédents.

Finalement, nous avons doté à hauteur de 3 millions de francs suisses le Fonds d'encouragement à la prévention des dommages provoqués par les éléments naturels. La mise en œuvre de ce Fonds nouvellement constitué permet aux propriétaires de bénéficier d'une participation financière aux mesures de protection prises pour réduire l'exposition aux risques de leurs bâtiments.

2019 est également une année charnière dans notre processus d'évolution de l'ECA. La construction du nouveau siège avance à bon train. Dès 2021, il se prêtera à une gestion agile de l'ECA et facilitera les synergies, la transversalité et les collaborations étroites entre les métiers. En parallèle, notre Etablissement a lancé un programme ambitieux de transformation digitale. Ces projets soutiennent la stratégie de l'entreprise en termes d'accroissement de performance, d'orientation clientèle et de transformation culturelle. Ils vont permettre à l'ECA de demeurer concurrentiel, tant en termes de service au client qu'en termes de technologie.

Enfin, mentionnons encore - en cette année où le Canton de Vaud a fait preuve d'un dynamisme impressionnant en matière d'organisation d'événements culturels ou sportifs (Fête des Vignerons, préparation JOJ2020, etc) - que nous sommes fiers d'avoir pu mettre à profit avec succès notre expertise et notre savoir-faire en matière de sécurisation d'événements et de sites contre l'incendie et les éléments naturels.

Au nom du conseil d'administration et de la direction, nous tenons à remercier les collaboratrices et collaborateurs de l'ECA pour la qualité de leurs prestations et leur engagement au service de la communauté vaudoise et de sa sécurité.

Bruno de Siebenthal
Président

Serge Depallens
Directeur général

2. Vue d'ensemble

2.1. Organes

Conseil d'administration

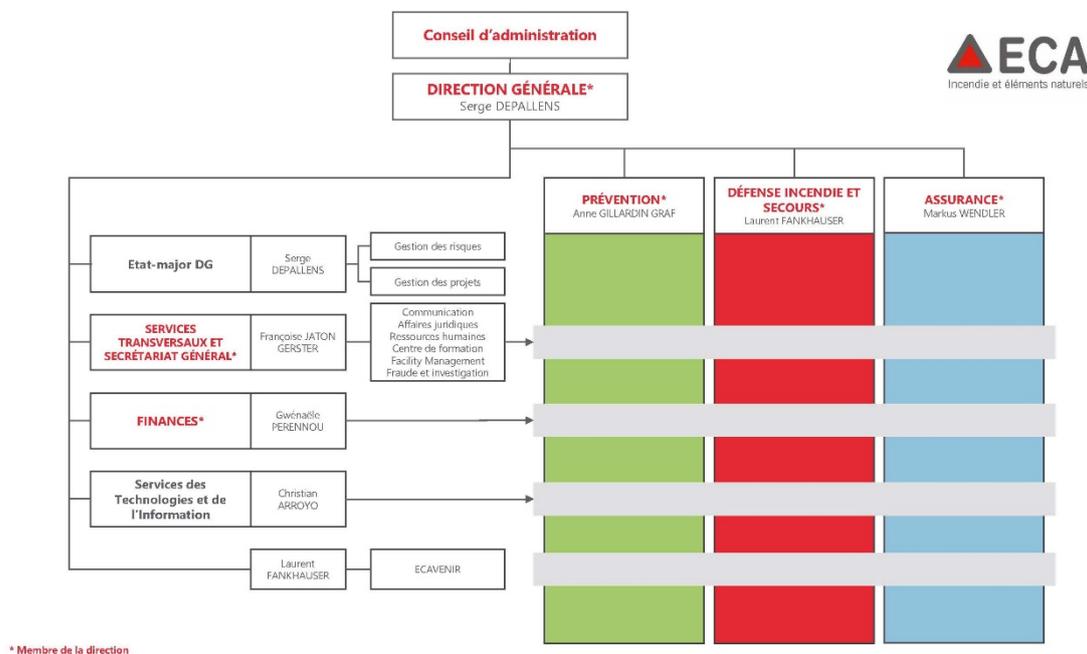
Président	Bruno de Siebenthal, administrateur de sociétés, Chavornay
Vice-président	Du 01.01 au 30.11.19: Jacqueline de Quattro, conseillère d'Etat, Lausanne Depuis le 06.12.19: Florian Magnollay, consultant indépendant, Etoy
Secrétaire et directrice des services transversaux:	Françoise Jaton Gerster
Membres	Aimé Achard, consultant en informatique bancaire, La Croix (Lutry) François Dufresne, professeur d'université, Lausanne Olivier Kernen, membre direction Helvetia Environnement SA, Yverdon Florian Magnollay, consultant indépendant, Etoy (jusqu'au 04.12.19) Yves Nicolier, entrepreneur, Oleyres Jean-Yves Pidoux, conseiller municipal, Lausanne Claudine Wyssa, syndique, Bussigny-près-Lausanne

[En savoir plus sur la gouvernance actuelle de l'ECA](#)

Direction

Directeur général	Serge Depallens
Services transversaux et secrétaire générale	Françoise Jaton Gerster
Finances	Gwénaële Pérennou
Prévention	Anne Gillardin Graf
Assurance	Markus Wendler
Défense incendie et secours	Laurent Fankhauser

Organigramme au 31.12.2019



Organe de révision : BDO Suisse, Lausanne

2.2. L'ECA en 2019

La numérisation, ainsi que l'accélération du progrès technologique, requièrent de l'ECA qu'il repense son environnement de travail. Le projet de construction du nouveau siège (ECAVENIR) à la Grangette (en dessous de l'aérodrome de la Blécherette) et la stratégie de gestion de son personnel reflètent ce contexte.

Avancement de la construction du nouveau siège de l'ECA (ECAVENIR)

La fin du gros œuvre a eu lieu durant l'été, suivi par le démarrage de la pose des façades. Le bâtiment est «hors d'eau / hors d'air» début 2020. En parallèle, les travaux du second œuvre ont débuté. De nombreux groupes de travail se sont aussi attelés à l'élaboration des concepts d'exploitation du bâtiment, ainsi que de fonctionnement de l'organisation. Ces travaux englobent notamment la définition d'une politique de mobilité, la désignation d'un exploitant pour la restauration et la mise en place de tous les concepts techniques et de sécurité.

Ce centre unique, au service de la sécurité des vaudois, sera opérationnel en 2021.

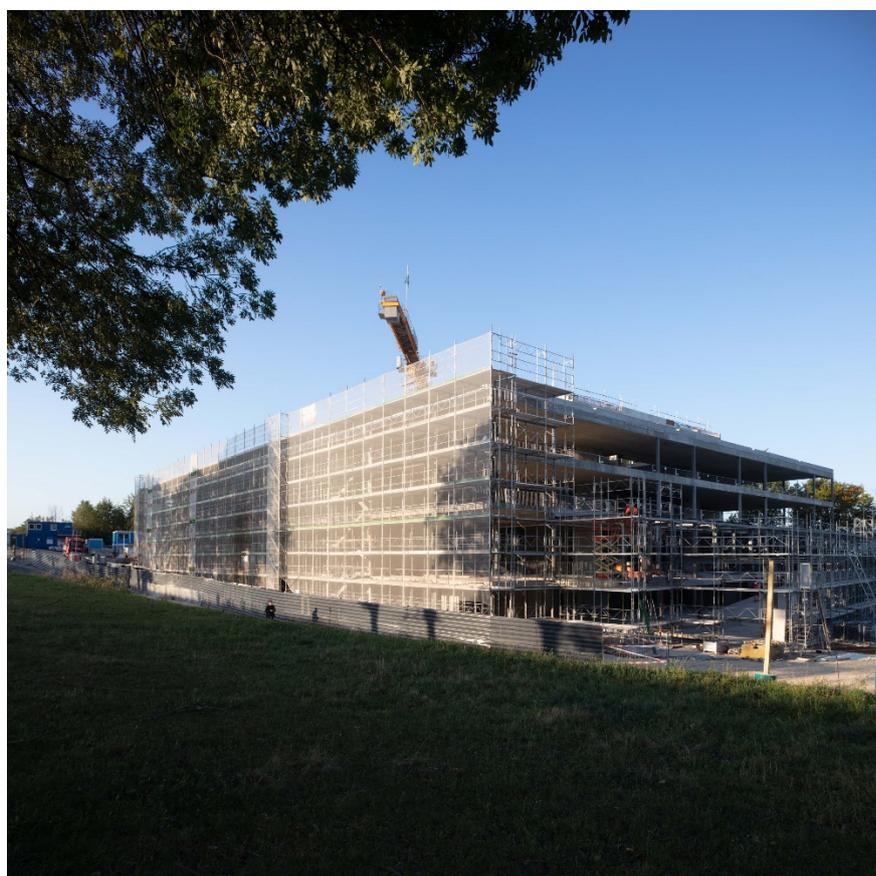
Effectif du personnel

Nombre de collaborateurs au 31.12.2019	304 dont 9 apprentis
Femmes	141
Hommes	163
Age moyen	44,3 ans
Ancienneté moyenne	9,4 ans

Entreprise formatrice et tournée vers l'avenir

Le personnel en formation est de près de 4 % par rapport à l'effectif global. La politique de formation des jeunes est essentielle à l'ECA pour pouvoir assurer la relève et poursuivre ses missions au service de la collectivité. Aussi, il a réservé 1,5 % de la masse salariale au développement des compétences de son personnel. L'ECA affiche également le signe de reconnaissance d'entreprise formatrice décerné par le Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI). Il récompense une quinzaine d'années d'efforts investis dans la formation de plus de quarante apprentis.

Par ailleurs, l'Etablissement entend créer un cadre de travail qui fait sens et qui favorise le plus possible les compétences et les motivations de son personnel. Il porte une grande attention à ses collaboratrices et collaborateurs en termes de bien-être, d'épanouissement et de respect de l'individu dans sa santé.



3. Chiffres clés

Du résultat net de l'exercice au nombre d'estimations des bâtiments en passant par les placements de capitaux ou le volume d'appels d'urgence parvenus au Centre de traitement des alarmes (CTA-118), les chiffres clés traduisent l'année 2019 telle qu'elle a été vécue par l'ECA.

Les explications détaillées des chiffres figurent dans les chapitres concernés.

Le chiffre de l'année: 101'902, le nombre total d'appels réceptionnés et traités par le Centre de traitement des alarmes (CTA-118).

3.1. Institution

Biens assurés: 353,4 milliards de francs suisses dont:

- Bâtiment: 264 milliards de francs suisses
- Mobilier: 89,4 milliards de francs suisses

Résultat net de l'exercice: 64,1 millions de francs suisses

Placements de capitaux: 1,681 milliard de francs suisses dont:

- Placements immobiliers: 439 millions de francs suisses
- Valeurs mobilières: 1'242 millions de francs suisses

Performance nette des placements: 9,29%

Immobilier de rendement:

- Investissements: 10,9 millions de francs suisses
- Nombre d'immeubles de rendement: 62 (sans les terrains)
- Nombre de logements en location: 607 (surface 50'868 m²)
- Nombre de surfaces commerciales: 354 (surface 38'841 m²)

Immobilier d'exploitation:

- Investissements : 22,9 millions de francs suisses
- Nombre d'immeubles d'exploitation: 7
- Nombre de logements d'exploitation: 2 (surface 375 m²)
- Surfaces d'activités pour locaux d'exploitation: 7'216 m²

Prestations au bénéfice du Canton et des communes (montants payés) en matière de prévention et de défense incendie et secours (en milliers de francs suisses)

Prestations au bénéfice du Canton et des communes (montants payés) en matière de prévention et de défense incendie et secours (en milliers de francs suisses)	Canton	Communes
Subventions des réseaux d'eau		7'842
Participations financières en matière de défense incendie et secours		29'200
Investissements et infrastructures de défense incendie et secours	1'633	7'979
Exploitation du Centre de traitement des alarmes (CTA-118)	1'384	1'384
Projets et mandats en matière de prévention	59	
Charges de personnel	6'055	2'122
Contribution à l'Etat de Vaud	2'315	
Total	11'446	48'528

3.2. Prévention

Nombre de dossiers de demandes de permis de construire reçus

2016	2017	2018	2019
2'367	3'118	3'111	3'344

Nombre de dossiers de demandes de participation financière traités

2016	2017	2018	2019
884	846	798	684

Nombre de participants aux formations spécialisées

2016	2017	2018	2019
2'400	1'800	2'200	1'635

3.3. Défense incendie et secours

Nombre d'appels d'urgence parvenus directement au CTA-118

2016	2017	2018	2019
22'400	23'000	26'650	19'479

Nombre d'interventions effectuées par les sapeurs-pompiers

2016	2017	2018	2019
6'885	6'626	6'970	6'891

3.4. Assurance

Nombre de polices

	2016	2017	2018	2019
Bâtiment	206'832	208'378	209'987	211'503
Mobilier	423'358	428'272	433'575	438'192
Total	630'190	636'650	643'562	649'695

Capitaux assurés en millions de francs suisses

	2016	2017	2018	2019
Bâtiment*	249'358	254'335	258'693	264'040
Mobilier**	86'895	87'554	88'146	89'378
Total	336'253	341'889	346'839	353'418

*Couverture «Côté Cour Côté Jardin» comprise / **Sans les coassurances ni les polices temporaires

Primes annuelles émises en millions de francs suisses, hors droit de timbre fédéral

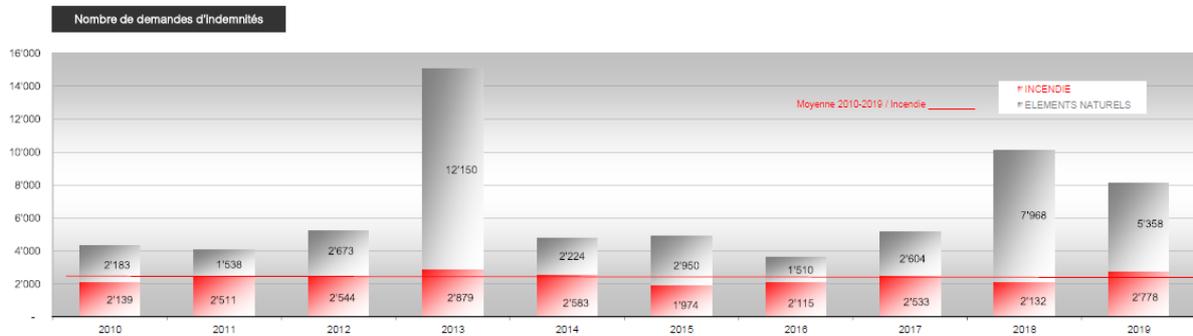
	2016	2017	2018	2019
Bâtiment	162,6	165,7	168,4	171,7
Mobilier	63,5	63,8	64,4	65,1
Total	226,1	229,5	232,8	236,8

Nombre d'estimations de bâtiments

	2016	2017	2018	2019
Bâtiments existants	18'223	15'702	14'880	17'191
Nouvelles constructions	2'172	2'109	2'173	2'023
Total	20'395	17'811	17'053	19'214

Evolution du nombre de sinistres indemnisés pour l'incendie et les éléments naturels sur 10 ans*

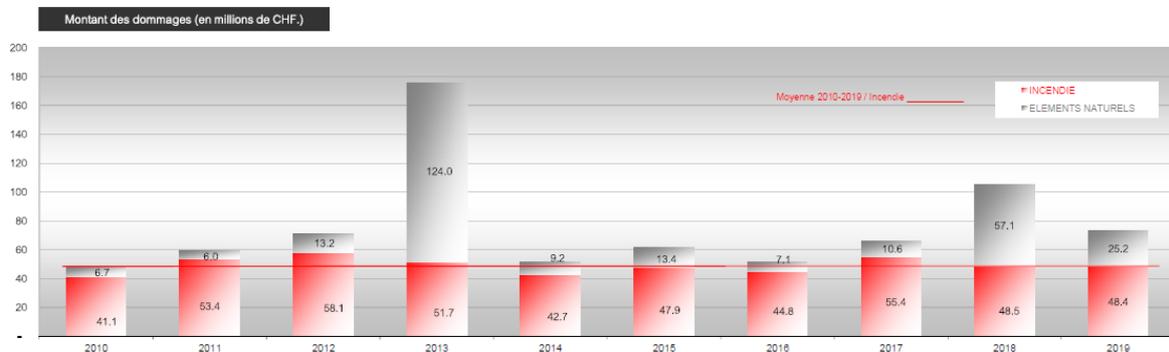
Nb. Sinistres	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
ELEMENTS NATURELS	2'183	1'538	2'673	12'150	2'224	2'950	1'510	2'604	7'968	5'358
INCENDIE	2'139	2'511	2'544	2'879	2'583	1'974	2'115	2'533	2'132	2'778
	4'322	4'049	5'217	15'029	4'807	4'924	3'625	5'137	10'100	8'136



*Données réactualisées chaque année (elles ne comprennent pas les dossiers refusés et les dossiers sans suite)

Evolution du montant des dommages pour l'incendie et les événements naturels sur 10 ans*

Montant dommages (en CHF.)	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
ELEMENTS NATURELS	6'681'812	5'988'106	13'194'317	123'991'008	9'159'635	13'405'343	7'054'128	10'615'146	57'092'136	25'220'838
INCENDIE	41'112'653	53'402'853	58'099'135	51'680'360	42'664'985	47'907'996	44'754'736	55'392'292	48'506'207	48'396'126
	47'794'465	59'390'960	71'293'452	175'671'368	51'824'621	61'313'339	51'808'864	66'007'438	105'598'343	73'616'964



*Données réactualisées chaque année (elles ne comprennent pas les dossiers refusés et les dossiers sans suite)

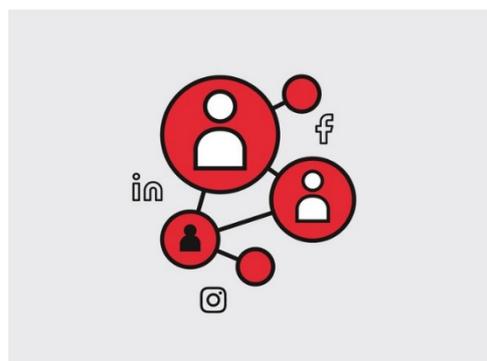
4. Faits marquants



© photo: Dominique Kittel

«Eau-secours», Habitat & Jardin, 16 au 24 mars

Pour la 2^e année consécutive, l'ECA était présent à Habitat & Jardin à Beaulieu (Lausanne) avec son stand permettant de sensibiliser la population aux risques en lien avec les éléments naturels. En 2019, il a été dédié plus spécifiquement aux inondations et eaux de ruissellement, un risque majeur dans le canton. Parmi les points forts, une immersion dans une inondation en réalité virtuelle, basée sur un cas existant. Les visiteurs ont aussi pu découvrir le matériel de dernière génération utilisé par les sapeurs-pompiers pour faire face aux inondations.



Entrée sur les réseaux sociaux, mars

L'Etablissement s'est lancé sur les réseaux sociaux Facebook et Instagram (sur LinkedIn et YouTube depuis 2016). Plus de 7'000 personnes suivent les actualités de l'ECA à fin décembre. Les informations ayant rencontré le plus de succès concernent principalement les actions en lien avec les sapeurs-pompiers, ainsi que les conseils de prévention incendie et éléments naturels.



© photo: SDIS Chablais (Aigle)

Important incendie dans un quartier ancien à Aigle, 18-19 avril

Suite à des bougies oubliées, un grave incendie s'est déclaré dans un appartement à Aigle. Il s'est rapidement propagé aux bâtiments voisins occasionnant l'évacuation de 90 habitants. D'importants moyens ont dû être engagés pour contenir un incendie qui risquait de s'étendre à tout un quartier ancien. Au total six bâtiments ont été touchés, pour des dommages de près de 2 millions de francs suisses.



© photo: Martin Vetterli

Intempéries sur La Côte et à Cossonay, juin

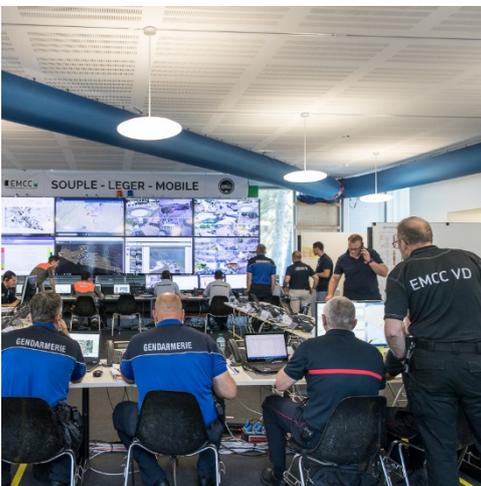
Trois épisodes de violents orages (16, 20 et 30 juin) ont généré 2'053 appels téléphoniques au CTA-118 et 278 interventions des sapeurs-pompier. Ils ont occasionné près de 3'300 annonces de sinistre représentant un montant de près de 15 millions de francs suisses de dommages.



©photo: Glenn Michel

Nouvelle directrice à la division prévention, 1^{er} juillet

Anne Gillardin a rejoint l'ECA au 1^{er} juillet en tant que directrice de la division prévention remplaçant Jean-Marc Lance, parti à la retraite. Au bénéfice d'un diplôme d'ingénieur en génie rural et mensuration EPFL, complété par un master en hydrogéologie, ainsi qu'un master en administration publique, Mme Gillardin a travaillé ces dernières années au sein des Hautes Ecoles. Tout d'abord en tant que directrice du service des bâtiments et des travaux de l'Université de Lausanne, puis comme directrice opérationnelle de la HEIG-VD.



©photo: Julie Masson

Fête des Vignerons, «souple, léger, mobile», 18 juillet-11 août

Grâce à un dispositif sécuritaire «souple, léger, mobile», la Fête des Vignerons a pu se dérouler sans accrocs. Placé sous la responsabilité de l'Etat-major cantonal de conduite (EMCC), le dispositif a concerné de nombreux partenaires sécuritaires. Du côté de l'ECA, 664 sapeurs-pompier et de nombreux collaborateurs de l'Etablissement ont été sur la brèche pendant 7'530 heures. C'est un des engagements sécuritaires les plus importants à ce jour en Suisse.



©photo: Glenn Michel

Respect de l'égalité salariale, 26 août

L'Établissement a obtenu pour la troisième fois consécutive la certification EQUAL-SALARY. Celle-ci atteste un processus de ressources humaines et une politique salariale garantissant l'absence de discrimination entre les femmes et les hommes, ainsi qu'au sein de chaque genre.



©photo: Glenn Michel

Promotion du volontariat sapeurs-pompiers, août

Dans le cadre de son sponsoring aux JOJ2020 et de la promotion du volontariat sapeurs-pompiers auprès des jeunes, l'ECA a souhaité marquer une partie de la flotte des véhicules de défense incendie. 204 véhicules ont ainsi circulé dans le canton avec le logo composite qui mentionne l'ECA comme partenaire officiel de l'événement.



© photo: Marc Schellenberg

Avancement du chantier du nouveau siège ECA (ECAVENIR), août

Le chantier du futur siège de l'ECA à la Grangette (en dessous de l'aérodrome de la Blécherette) avance et la fin du gros œuvre a eu lieu durant l'été. La pose complexe des façades a pu démarrer à la fin de la période estivale. Le bâtiment sera ainsi «hors d'eau / hors d'air» début 2020. En parallèle, les travaux du second œuvre ont débuté. Ce centre unique, au service de la sécurité des vaudois, sera opérationnel en 2021.



Lancement de la campagne média, JOJ2020, **septembre**

A l'occasion des JOJ2020, l'Etablissement a souhaité faire passer des messages autour de ses missions de prévention, défense incendie et assurance, au travers des thèmes du monde du sport comme l'esprit d'équipe, la maîtrise du risque et la combativité. Des affiches, ainsi qu'une campagne média lancée par la suite dans la presse écrite et les média digitaux, ont sensibilisé les Vaudois sur ces messages.

©: WGR



Pose de la première pierre pour «RAMA II», **2 octobre**

La première pierre a été posée pour le futur bâtiment multi-usage «Rama II» construit en collaboration avec la Ville de Lausanne, destiné à la formation des sapeurs-pompiers et complétant les infrastructures existantes du simulateur incendie sur le site du centre de formation de La Rama à Montheron. Les travaux devraient se terminer à l'automne 2020.



Inauguration de la première caserne intercantonale de Suisse, **11 octobre**

Les sapeurs-pompiers de Saint-Maurice et Lavey-Morcles, réunis sous l'appellation *SDIS des Fortifications*, ont désormais une caserne commune. C'est l'aboutissement de plusieurs années de travail pour faire correspondre des législations distinctes. A cheval entre les cantons de Vaud et du Valais, elle aura coûté un peu plus de 2 millions de francs suisses, assumés pour un tiers par Lavey-Morcles et le canton de Vaud, et pour deux tiers par Saint-Maurice et le Valais. Elle permettra d'accueillir jusqu'à 50 pompiers.

©photo: Le Nouvelliste



© photo: Glenn Michel

Journée pour la collectivité, 1^{er} novembre

Dans le cadre de sa journée en faveur de la collectivité, l'ECA est venu en force au Vortex puisque plus de 200 de ses collaborateurs se sont investis pour monter les meubles, représentant plus du quart des bénévoles présents. Le bâtiment était ainsi prêt pour accueillir les 1'800 athlètes et leurs accompagnants pendant les JOJ2020.



© photo: Glenn Michel

Collaboration avec l'Ecole des sciences criminelles (ESC) de l'Université de Lausanne, décembre

L'Etablissement, en collaboration avec les autres ECA romands (Neuchâtel, Fribourg, Jura), a décidé de soutenir l'Ecole des sciences criminelles (ESC) de l'Université de Lausanne. Il a ainsi signé une convention pour une subvention permettant l'engagement d'un expert et d'un doctorant à mi-temps au service «Incendies et explosions» de l'ESC. Cela permettra de renforcer l'expertise des ECA romands en matière d'investigation lors d'incendies, une meilleure détermination de l'origine d'un sinistre et de détection éventuelle de cas de fraude.

5. Activités des divisions

5.1. Prévention

L'ECA poursuit son développement en matière de prévention dans le domaine des incendies et des éléments naturels. Dans cette optique, la division prévention a continué le déploiement de sa stratégie, de sa mise en œuvre (comme le lancement du Fonds de prévention dans le domaine des éléments naturels) et de ses futurs outils informatiques. Ces actions ont pour but de faire évoluer la division vers une orientation client accrue, une augmentation des prestations opérationnelles et une gestion du risque plus fine. Une intensification de collaboration avec la division assurance est aussi en cours, afin de mieux valoriser les synergies et ainsi renforcer la prévention.

- **3'344** demandes de permis de construire traitées par les experts de l'ECA
- **9,53 millions de francs suisses** de soutien financier confirmé aux communes pour la modernisation ou l'extension des infrastructures d'alimentation en eau
- **1'635 personnes** ont suivi les formations techniques données par les spécialistes de la division

5.1.1. Etat-major de la division

Support aux communes

L'ECA continue de renforcer son soutien aux communes par des actions d'information et de formation. Deux sessions de huit demi-journées thématiques ont été proposées aux responsables en protection incendie des communes. Une nouvelle formation concernant l'analyse des plans et des concepts de protection incendie lors d'une demande de permis de construire a déjà été dispensée à trois reprises.

Formations spécialisées

La première session du «Certificate of advanced Studies» (CAS) *Protection incendie pour architectes* organisée par la Haute école spécialisée bernoise BFH a eu lieu courant 2019. L'ECA y a contribué par la présence d'experts pour dispenser des cours, par la mise à disposition de locaux et par une participation financière. La formation de base pour les architectes et planificateurs (niveau AQ1), lancée avec succès en 2018, a changé de forme. Elle est aujourd'hui organisée sur trois jours consécutifs et intègre une sensibilisation à la protection contre les dangers naturels. Cinq sessions pour une vingtaine de participants ont été données en 2019. En tant que coordinateur du groupe de formation latin, l'ECA a mis sur pied neuf journées de formation continue, consacrées aux voies d'évacuation et aux asservissements, regroupant plus de 400 spécialistes de la sécurité incendie. L'Etablissement a aussi proposé cinq cours pour les chargés de sécurité, plusieurs interventions aux cours de spécialistes et experts en protection incendie, ainsi que des formations destinées aux branches de la restauration, du métal et du chauffage.

Projets

Trois projets majeurs ont occupé la division durant l'année passée en revue:

- **«Nouvelles prestations incendie»:** ce projet contribue à positionner l'ECA dans son rôle d'organe de supervision et d'accompagnement des acteurs du domaine de la construction. Le projet est désormais en phase de réalisation. Un certain nombre d'outils sont en cours de développement afin de couvrir le risque incendie sur l'intégralité du cycle de vie des bâtiments.
- **«Nouvelles prestations éléments naturels»:** il s'agit ici de développer une stratégie globale visant à prévenir les risques liés aux éléments naturels. Le projet consiste, d'une part, à définir et à mettre en œuvre de nouvelles prestations basées sur le conseil aux assurés et la mise à disposition d'aides financières. D'autre part, il vise aussi à améliorer la prestation de délivrance des autorisations spéciales en matière d'éléments naturels.
- **«Système d'information géographique» (SIGECA):** ce projet a pour but de mettre à disposition des divisions de l'ECA, et par la suite de ses partenaires, un dispositif commun de consultation, d'exploitation, d'analyse et de partage de données géographiques internes et externes, liées à un bâtiment/lieu de risque situé sur le territoire vaudois (partage d'une donnée unique). Il permettra de géolocaliser les bâtiments assurés, de déterminer leur exposition aux risques incendie et éléments naturels, et de mieux les appréhender, que ce soit en matière de prévention, d'intervention des secours ou encore d'assurance.

5.1.2. Prévention des incendies

Evolutions du domaine

Le travail opérationnel en matière de prévention incendie évolue, toujours en lien avec l'application et la mise en œuvre des prescriptions de protection incendie 2015. Les sollicitations des communes étant toujours aussi nombreuses, le support proposé par le service de prévention poursuit son développement.

Conseils et autorisations

Le groupe *conseils et autorisations*, délivrant des autorisations spéciales pour les dossiers transmis par la CAMAC, a traité une moyenne de 131 dossiers par mois pour un total de 1'574 dossiers dont:

- 65 % correspondent à un degré d'assurance qualité 1 (dossiers ne nécessitant pas l'intervention obligatoire d'un bureau spécialisé en protection incendie)
- 35 % correspondent à un degré d'assurance qualité 2 (24 %) ou 3 (11 %) (dossiers nécessitant obligatoirement l'intervention d'un bureau externe reconnu en matière de protection incendie).

Contrôles et inspections

Durant l'année en revue, 220 inspections ont été réalisées dans des bâtiments en exploitation (2017: 171 / 2018: 233). Les bâtiments au bénéfice d'une convention avec les services de l'Etat représentent plus de 50 % des inspections. Il s'agit des crèches et des garderies pour l'Office d'accueil de jour des enfants (OAJE: 117 visites) et des colonies et internats pour le Service de protection de la jeunesse

(SPJ : 26 visites). 32 bâtiments hors convention (bâtiments élevés, hébergements de type colonies non suivis par le SPJ et bâtiments protégés par des installations sprinkler) ont été inspectés à l'initiative des collaborateurs de la division et dans le but du développement d'une méthodologie d'inspection. De plus, 21 visites ont été réalisées à la demande de communes et 20 dans le cadre de conseils en prévention incendie. En ce qui concerne les équipements de protection incendie, 69 installations sprinkler et 54 installations de détection incendie ont été réceptionnées.

Ingénierie et méthodes de preuves

Près d'une trentaine de dossiers d'ingénierie ont été traités en 2019, chiffre en augmentation par rapport aux deux années précédentes (2017: 15 / 2018: 20). Il s'agit de projets intégrant des méthodes de preuves sur la sécurité incendie, basées sur des modèles de calcul et/ou de simulation, et présentant des degrés de complexité importants en matière de désenfumage ou de résistance au feu des structures porteuses. Parmi ceux-ci, on relève la nouvelle patinoire de Malley ou l'arène de la Fête des Vignerons (FeVi) pour lesquelles des simulations d'évacuation ont été effectuées. Pour l'arène de la FeVi, une évacuation réelle (22'000 personnes) a pu confirmer l'exactitude des calculs.

5.1.3. Prévention des éléments naturels

Evolution du domaine

Le déploiement de la stratégie éléments naturels 2016-2020 se poursuit selon la planification définie. Sur cette base, les actions phares ont été déployées et renforcent le pôle de compétences prévention. Ainsi, le rôle de l'ECA en tant qu'autorité compétente dans la délivrance des autorisations spéciales de construire en zone de danger est aujourd'hui renforcé et pérennisé.

Au niveau des actions de communication, le stand Habitat & Jardin a servi de plateforme à plusieurs événements associatifs d'envergure nationale, favorisant le réseautage entre acteurs de la construction et de la prévention.

Pour favoriser les échanges et la coordination au niveau romand, la division a mis en place une plateforme latine entre les responsables de prévention en matière d'éléments naturels. Celle-ci a pour but de renforcer la visibilité des actions développées dans les ECA romands. L'Etablissement en assume actuellement la coordination et assure le relais avec l'AEAI, renforçant ainsi la présence romande au niveau national.

Demandes de permis de construire

Le nombre de dossiers déposés à la Centrale des autorisations en matière de construction (CAMAC) pour la partie «éléments naturels» continue d'augmenter, illustrant l'évolution du service.

Il était de 1'434 au 31 décembre 2019.

Aides financières en matière de protection éléments naturels

Suite à l'acceptation du Conseil d'Etat vaudois en 2018 du règlement destiné à créer un Fonds d'encouragement à la prévention des éléments naturels, un pilote a été lancé en septembre 2019. La mise en œuvre des participations financières aux mesures de protection prises par les propriétaires est

accompagnée d'une prestation de conseil assurée par les chargés de prévention. Un premier retour d'expérience est attendu pour le 1^{er} trimestre 2020.

5.1.4. Participations financières

L'ECA accorde des soutiens financiers pour les réseaux d'eau (construction d'ouvrages, extension et renouvellement de conduites) utiles pour la défense incendie, ainsi que pour certains équipements techniques de protection contre l'incendie (sprinklers, paratonnerres, détecteurs d'incendie, matériel de secours privé, murs coupe-feu).

Réseaux d'eau

Les travaux de modernisation et de renforcement des réseaux d'eau se poursuivent à un rythme soutenu sur l'ensemble du canton. Les allocations promises par l'ECA en 2019 pour la modernisation et l'extension des infrastructures concernant l'eau d'extinction des incendies et de boisson se sont chiffrées à 9,53 millions de francs suisses, en légère diminution par rapport aux trois années précédentes (10 millions de francs suisses en 2018).

Equipements techniques de sécurité

Concernant les équipements techniques de protection incendie, l'ECA a alloué cette année 1,1 million de francs suisses, notamment pour les installations sprinkler, de détection incendie et les équipements de protection contre la foudre.

5.2. Défense incendie et secours

Des premières réflexions ont été entamées en début d'année au sein de la division, afin de mettre sur pied une organisation et une structure qui soit en mesure de répondre aux défis futurs. L'évolution de ses missions et de la nature de ses activités, ainsi que l'augmentation des interactions avec ses partenaires externes et internes demandent en effet des adaptations structurelles. Une plus grande attention est aussi portée à l'évolution des interventions en lien avec les événements naturels, en augmentation ces dernières années. Les améliorations du système d'aide à l'engagement ProSDIS se sont aussi poursuivies durant l'année passée en revue.

- Au 31.12.2019, **5'129** sapeurs-pompiers volontaires actifs dans le canton de Vaud (13% de femmes), dont 2'693 incorporés aux détachements de premiers secours
- **8,6** millions de francs suisses investis pour le renouvellement des véhicules, des engins et du matériel mis à disposition des corps de sapeurs-pompiers
- **101'902** appels réceptionnés et traités par le CTA-118

5.2.1. Aspects législatifs et organisationnels

Modification de la législation en matière de défense incendie et secours

La commission parlementaire s'est réunie le 29 novembre 2018 pour étudier les points suivants en lien avec la modification de la législation en matière de défense incendie et secours:

- le projet de modification légale traitant du principe de tarification des alarmes intempestives déclenchées par des installations de détection d'incendie automatique ;
- l'élargissement de la Commission consultative en matière de défense incendie et secours (CCDIS) à 10 membres afin d'accueillir un représentant de la Direction générale de l'environnement (DGE) en son sein ;
- l'intégration de la notion de standards de sécurité cantonale atomique-bactériologique-chimique (ABC).

Traité en premier débat par le Grand Conseil le 5 novembre 2019, ce projet de modification légale a été accepté par le Grand Conseil dans sa séance du 26 novembre 2019.

Organisation de l'agglomération lausannoise (VIDIS 20-25)

L'année 2019 a principalement été occupée par l'analyse de variantes d'organisation pour les horaires de travail des sapeurs-pompiers professionnels du SPSL. D'une part, il s'agit de répondre à la future reprise par les professionnels du SPSL des interventions en journée sur le territoire des communes de la couronne lausannoise. D'autre part, la nouvelle organisation permettra aussi d'alléger leurs missions de nuit et durant les week-ends, certaines interventions pouvant être reprises par les sapeurs-pompiers volontaires de l'agglomération lausannoise.

Une mise en œuvre est planifiée au 1^{er} janvier 2022, après validation formelle des autorités concernées.

Participation à l'analyse sécuritaire de la région Riviera

Menée depuis fin 2017 par l'Association Sécurité Riviera (ASR), l'analyse de l'optimisation de l'organisation de la défense incendie et secours des 10 communes membres de l'ASR* suit son cours. L'ASR a souhaité soumettre pour consultation aux municipalités concernées l'état des réflexions, ainsi que les variantes d'organisation proposées. Ces réflexions sont effectuées en étroite collaboration entre l'ASR et l'ECA.

* Blonay, Chardonne, Corseaux, Corsier-sur-Vevey, Jongny, La Tour-de-Peilz, Montreux, St-Légier-La Chiésaz, Vevey et Veytaux

5.2.2. Prestations opérationnelles

Appels entrants

En 2019, grâce à l'introduction du système ProSDIS, l'origine des appels entrants est identifiée de manière plus précise.

Total des appels entrants	101'902
Appels directs au 118 ¹⁾	19'479
Appels transférés par les centrales 117, 144 ou autres centrales	4'021
Appels de collaborateurs de piquet	1'778
Appels de sapeurs-pompiers en intervention	15'331
Appels par radio de sapeurs-pompiers en intervention	10'251
Appels administratifs divers	21'742
Appels de techniciens alarmes automatiques	29'300

¹⁾ Le nombre d'appels parvenus directement au CTA-118 (19'479) est en diminution par rapport à 2018 (26'650), suite à l'activation d'un message vocal spécifiant à l'appelant qu'il a composé le numéro d'urgence des sapeurs-pompiers. Ceci évite à présent un grand nombre d'appels de demandes de renseignements ou de recherches de numéros de téléphone.

Mobilisations

Total des mobilisations	6'891
Alarmes intempestives ¹⁾	1'070
Assistance technique ²⁾	2'154
Défense chimique	114
Défense hydrocarbure	1'031
Défense radioprotection	3
Evénement naturel	408
Lutte contre le feu	1'718
Renfort autres cantons	13
Sauvetage d'animaux	155
Sauvetage de personnes	168
Secours routier	57

¹⁾ Les interventions lors d'alarmes intempestives comprennent par exemple les fausses manipulations, les sabotages ou encore les alarmes déclenchées par des défauts techniques.

²⁾ L'assistance technique regroupe, entre autres, l'aide aux organisations partenaires à l'évacuation de personnes, le transport d'organes, le retrait des nids de guêpe, ainsi que le sauvetage d'animaux sans urgence.

Engagements particuliers

Les trois épisodes de violents orages les 16, 20 et 30 juin ont généré au total 2'053 appels téléphoniques au CTA-118 et 278 interventions des sapeurs-pompiers dans le canton.

Promotion du volontariat

La Fédération vaudoise des sapeurs-pompiers, soutenue par l'ECA, a mené sa campagne cantonale de recrutement comme à l'accoutumée le premier jeudi de novembre, soit en 2019 le jeudi 7 novembre. 521 nouveaux pompiers ont ainsi pu être recrutés (dont 23 % de femmes).

Bilan de la Fête des Vignerons

Dans le cadre de la Fête des Vignerons, l'ECA a planifié l'ensemble du dispositif «sapeurs-pompiers» en collaboration avec le SDIS Riviera. Débuté en 2017, le dispositif pour cet événement exceptionnel a prévu une présence renforcée dans les casernes de Vevey et de Montreux nécessitant des effectifs venus de l'ensemble du canton. La coordination des opérations des sapeurs-pompiers a été effectuée par les officiers du SDIS Riviera et par les collaborateurs de l'Inspectorat cantonal, soutenus par des opérateurs du CTA-118. Au total, 664 sapeurs-pompiers ont été engagés durant 7'530 heures durant la fête. De plus, 2'000 heures ont été consacrées aux activités de planification, de montage et de démontage, ainsi qu'au suivi administratif et logistique.

Travaux préparatoires pour les JOJ2020

Les séances de coordination liées aux aspects sécuritaires pour les Jeux Olympiques de la Jeunesse (9 au 22 janvier 2020) ont démarré en 2017 déjà, sous l'égide de l'Etat-major cantonal de conduite (EMCC). Une analyse des risques a été effectuée, impliquant tous les partenaires sécurité: police, pompiers, urgences-santé ainsi que les organisateurs et responsables de chaque site (Vortex, Vaudoise aréna, Malley 2.0, sites alpins, Flon).

5.2.3. Prestations logistiques

Dotations annuelles en équipements, matériel et véhicules

Au 31 décembre 2019, l'ECA était propriétaire de :

- 325 véhicules
- 335 containers modules berces
- 474 remorques

Dans le cadre du renouvellement annuel des véhicules et engins standardisés que l'ECA finance et confie aux corps des sapeurs-pompiers du canton, les dotations 2019 ont concerné:

Quantité, type et modèle	SDIS bénéficiaires (organes d'intervention)
7 véhicules de traction	SDISPO (Orbe), Nord vaudois (Yverdon-les-Bains), Riviera (Vevey et Saint-Légier), Région Venoge (Penthalaz), Vallée de Joux (Le Chenit), Broye-Vully (Payerne)
1 échelle automobile 30 mètres	SDIS Lausanne-Epalinges (SPSL)
1 véhicule de commandement	SDIS Lausanne-Epalinges (SPSL)
4 véhicules porteurs de modules sur berce (VMB)	Haut-Lac (Rennaz), Gros-de-Vaud (Echallens), Nord vaudois (Grandson), Vallée de Joux (Le Chenit)
2 échelles automobiles 30 mètres	Riviera (Vevey et Montreux)
2 véhicules porteurs de modules sur berce (VMB)	SDISPO (Orbe), Sainte-Croix/Pied-de-la-Côte (Sainte-Croix)
5 véhicules polyvalents DAP	Etraz Région (Longirod), Morget (Senoge-Arénaz), Broye-Vully (Grandcour), SDISPE (L'Etivaz), Nord vaudois (Bonvillars)
14 véhicules de transport de personnes	Morget (St-Prex et Denges), Ste-Croix/Pied-de-la-Côte (Sainte-Croix), Haut-Lac (Haut-Lac), Broye-Vully (Payerne), Haute-Broye (Moudon), Cœur de Lavaux (Cully), Oron-Jorat (Oron), Gros-de-Vaud (Bercher et Echallens), Gland-Serine (Gland), Haut-Talent (Haut-Talent), Etraz Région (Aubonne), Sorge (Bussigny).

Au total, les livraisons effectuées en 2019 ont entraîné un investissement de **8,6 millions** de francs suisses.

Systeme d'aide à l'engagement (projet ProSDIS)

Les adaptations et améliorations du système ProSDIS se sont poursuivies en collaboration avec le fournisseur et les prestataires. D'importants travaux ont été effectués sur la partie infrastructure. Ceux-ci étaient nécessaires pour accueillir la dernière version du système livrée en test à fin novembre 2019. Sa mise en service est prévue courant mars 2020. Elle corrigera bon nombre de points encore ouverts à ce jour.

Moyens d'intervention «éléments naturels»

Après avoir fait le constat au début des années 2000 de l'absence de moyens d'intervention spécifiques «éléments naturels» à disposition des sapeurs-pompiers, l'ECA a alors élaboré un concept d'intervention. Une première phase, approuvée en 2009, a été mise en œuvre progressivement. En 2018, l'Etablissement a décidé de compléter et faire évoluer ce concept en lien avec sa stratégie globale de prévention et de protection contre les éléments naturels (EN). De nouveaux moyens d'endiguement simples et mobiles pour la protection à l'objet ont été intégrés, et l'équipement personnel des sapeurs-pompiers a été amélioré, en particulier la tenue et le casque portés lors d'événements liés aux EN. Une partie de ces nouveaux moyens a été présentée lors du salon Habitat et Jardin en mars 2019.

5.2.4. Formation cantonale

Environ 4'450 sapeurs-pompiers ont participé aux cours de base, d'avancement et de perfectionnement dispensés par 160 instructeurs, ce qui représente une quarantaine de formations différentes organisées et financées par l'ECA. 16 nouveaux instructeurs vaudois ont obtenu leur attestation fédérale décernée par la Coordination suisse des sapeurs-pompiers (CSSP). L'implantation du nouveau progiciel d'aide à l'engagement ProSDIS a généré une évolution de fond non seulement dans la gestion administrative des services de défense incendie et secours mais également dans l'utilisation de plusieurs interfaces à disposition des sapeurs-pompiers. Le déploiement de tablettes, l'utilisation d'applications pour smartphones, la mise à disposition d'un portail web ou encore d'un affichage dans les casernes, ont nécessité un investissement conséquent en termes de formation relayée par des référents au sein des différentes casernes du canton.

Evolution du site de la RAMA à Montheron

Une convention pour l'extension des infrastructures du site de formation de la RAMA – propriété commune de l'ECA et de la Ville de Lausanne et mise à disposition des sapeurs-pompiers – avait été signée avec la Ville de Lausanne en juillet 2017. Un projet d'extension, appelé RAMA II, permettra notamment d'héberger la piste d'exercice des porteurs d'appareil respiratoire. La cérémonie de pose de la première pierre du 2 octobre 2019, organisée avec la Ville de Lausanne, a marqué le début des travaux de réalisation. Ceux-ci devraient se terminer à l'automne 2020.

5.3. Assurance

Pour la division assurance, l'année 2019 a permis, suite à l'introduction d'une nouvelle organisation en 2018, d'intensifier les prestations au niveau du service à la clientèle, de gagner en efficacité, et de mieux encore professionnaliser les métiers. Malgré une année avec une sinistralité toujours supérieure à la moyenne (sur 10 ans), la charge de travail qui en résulte a ainsi pu être absorbée plus efficacement. La division continue son évolution vers une orientation client, pour, à terme, pouvoir fournir un conseil et une prévention proactive et de proximité. Elle augmente en même temps le nombre des services en ligne, afin de mieux répondre aux besoins des clients par le renforcement des outils digitaux.

- Au 31.12.19, le nombre de polices s'établit à **649'695**, dont 211'503 pour les bâtiments et 438'192 pour le mobilier
- **19'214** estimations de bâtiments ont été effectuées par 147 estimateurs
- **10** incendies ont entraîné des dégâts supérieurs au million de francs suisses chacun

5.3.1. Evolution du capital assuré et des primes annuelles

Bâtiments

Au 31 décembre 2019, le portefeuille comprend 211'503 polices, accusant une augmentation de 0,72% par rapport à 2018. Le capital immobilier assuré se monte à 264 milliards de francs suisses, en augmentation de 2,1%.

5'290 bâtiments sont en cours de construction, en diminution de 6,7% en comparaison à la moyenne des cinq années précédentes. Le montant des primes calculées croît de 2 % pour atteindre 171,7 millions de francs suisses. Le taux de prime moyen de 0,65‰ reste identique depuis 2004. Pour sa part, le complément d'assurance bâtiment «Côté Cour Côté Jardin» concerne 125'020 polices, en augmentation de 3% par rapport à l'année précédente.

Mobilier

Toutes catégories mobilières confondues (ménages, industrie, artisanat, métiers de la terre, moyens de transport), le nombre de polices s'établit à 438'192 (+ 1,1%) pour un capital assuré de 89,4 milliards de francs suisses, en augmentation de 1,4 % par rapport à 2018. Les primes calculées (1,2%) représentent 65,1 millions de francs suisses.

Parts du portefeuille d'assurance

Parts (en %)	Capital	Primes
Bâtiments (y compris les couvertures complémentaires et facultatives)	74,7%	72,5%
Mobilier (sans les coassurances, ni les assurances temporaires)	25,3%	27,5%

5.3.2. Estimation des bâtiments

Les 11 commissions d'estimation des bâtiments (CEB), fortes de 147 spécialistes issus du domaine de la construction mandatés par l'ECA, ont procédé à 19'214 estimations en 2019, contre 17'053 en 2018. Cette augmentation de 12,7% correspond aux objectifs fixés pour satisfaire nos services à la clientèle.

Chaque commission est rattachée à une agence de l'ECA dans le canton. Il appartient aux estimateurs de fixer pour chaque bâtiment une valeur de reconstruction à l'identique. Elle garantit à son propriétaire une indemnisation adéquate en cas de dommage total ou partiel.

5.3.3. Prestations d'assurance

Introduction d'un numéro d'appel gratuit pour les assurés (0800 721 721)

L'Etablissement propose depuis le 3 juillet un numéro unique et gratuit pour tout client ayant des questions relatives à l'assurance, aux sinistres ou à la facturation. Avec une moyenne de 10'000 appels par mois, cette solution a permis de réduire le temps d'attente des assurés avant prise d'appel (il est à présent de 16 secondes en moyenne). Plus de 60'000 appels ont pu être traités depuis le lancement.

5.3.4. Indices

- Bâtiments: l'indice des bâtiments demeure inchangé à 125 points en 2019 ainsi qu'en 2020.
- Mobilier: l'indice du mobilier de ménage demeure inchangé à 114 points en 2019 ainsi qu'en 2020.

5.3.5. Sinistres

Généralités*

Durant l'année 2019, 12'228 demandes d'indemnité de sinistre ont été annoncées à l'ECA (dont 8% pour des dommages survenus les années précédentes), contre 17'980 au 31 décembre 2018 (- 5'752/ - 32%). La charge annoncée de sinistres se monte à 76,3 millions de francs suisses (dont 3,5% pour des dommages survenus les années précédentes), contre 110,4 millions de francs suisses en 2018 (- 34.1/ - 31%).

*Observation de l'ensemble des dossiers enregistrés **y compris** les dossiers refusés et sans suite.

Incendies

La charge totale des incendies enregistrés en 2019 (dont 2,2% pour des dommages survenus les années précédentes), tenant compte des dégâts de la foudre, s'est chiffrée à 49,5 millions de francs suisses, en augmentation de 2,1% par rapport à 2018.

Quant au nombre de dossiers ouverts au cours de cet exercice concernant des sinistres survenus en 2019, il s'inscrit à 3'530, en augmentation par rapport à l'année précédente (+ 19,8%).

10 incendies ont coûté 16,7 millions de francs suisses. A eux seuls, ils représentent 35% de la somme des dommages survenus dans l'année.

Nombre d'incendies ayant causé des dégâts supérieurs au million de francs suisses:

(états réactualisés chaque année)

2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012	2011	2010
10	10	14	7	9	8	12	13	8	9

Incendies ayant causé des dégâts supérieurs au million:

Lieu	Montant du dommage (en millions de francs suisses)
Immeuble locatif à Oron-la-Ville	2,6
Hangar agricole à Vuarrens	2,3
Discothèque à Ecublens	2,0
Six bâtiments dans un quartier ancien à Aigle (bougies oubliées)	1,8
Chalet d'habitation à Villars-sur-Ollon	1,5
Locaux d'une entreprise située à Puidoux (incendie d'un compresseur)	1,5
Chalet d'alpage à Mont-la-Ville (casserole oubliée sur la cuisinière)	1,4
Séchoir à grain à Oron-le-Châtel	1,3
Chalet d'alpage et écurie à L'Etivaz	1,2
Clinique à Nyon (incendie criminel)	1,1

Eléments naturels

La charge totale des sinistres éléments naturels enregistrés en 2019 (dont 5,9% pour des dommages survenus les années précédentes), s'est chiffrée à plus de 26,8 millions de francs suisses en diminution de 56,8% par rapport à 2018. Quant au nombre de dossiers ouverts au cours de cet exercice concernant des sinistres survenus en 2019, il s'inscrit à 8'698, en baisse par rapport à 2018 (- 42,1%).

Dommages événements naturels marquants:

Evénement naturel (nombre de dossiers ouverts au 31.12.19)	Montant du dommage (en millions de francs suisses)
Mai: forts vents sur le canton (574)	1,2
Juin/juillet: multiples inondations, suite à des épisodes d'ouragan et de grêle (3293)	14,7

6. Services généraux

Les services généraux comptabilisent près d'une centaine de collaborateurs qui viennent en soutien des trois missions de l'ECA (prévention, secours, assurance) et participent au développement de l'entreprise. Ils sont rattachés pour certains à la direction générale (informatique, gestion des risques, gestion des projets) et pour d'autres à la division des services transversaux (ressources humaines, affaires juridiques, communication, sécurité et facility management, centre de formation).

- **Près de 14'000 personnes** ont été sensibilisées au réflexe «prévention incendie» en 2019 grâce à l'exposition interactive du centre de formation de l'ECA, aux cours de sensibilisation avec simulateurs et aux formations
- **Plus de 7'000 abonnés** suivent l'actualité et les conseils de prévention de l'ECA sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram et LinkedIn)

6.1. Gestion des risques et projets

Gestion des risques: la mise en place d'un nouveau poste dédié spécifiquement à la gestion des risques au sein de l'ECA à fin 2018 a permis d'initier des développements significatifs au cours de l'année 2019. En particulier, une cartographie des risques a été constituée avec, à la clé, une amélioration de la traçabilité, de la documentation et de la circulation de l'information constituant cette cartographie. Le système de gestion des risques de l'ECA, dont de très bonnes bases existaient déjà, a ainsi pu être amélioré. Il se poursuivra en 2020 pour obtenir une efficacité optimale.

Gestion du portefeuille de projets: durant l'année sous revue, la gouvernance de la gestion du portefeuille de projets a pu être renforcée en réponse à la nécessité de structure et de planification induite par les nombreux projets initiés dans le cadre de la transformation et de la modernisation de l'ECA. Un planning global a été élaboré et le suivi a ainsi pu être renforcé, grâce à la mise en place de nouveaux outils plus performants et une formation pointue des chefs de projet. Une redéfinition des projets prioritaires a été effectuée, afin d'assurer la digitalisation de l'Etablissement et le changement amené par le déménagement dans le nouveau siège en 2021.

6.2. Services des technologies et de l'information

Projets majeurs: afin de concrétiser la stratégie digitale de l'Etablissement, un projet majeur intitulé DIGECA et composé d'un ensemble de 13 projets, a été mis en place. De la taxonomie à la digitalisation du courrier entrant, en passant par la numérisation et les flux de validation du processus d'achat, DIGECA prépare la transformation digitale de l'ECA.

Télématique: outre les tâches courantes de maintenance et d'administration des systèmes du Réseau cantonal d'alarme (RCA), le service télématique a ciblé ses travaux en 2019 sur:

- la livraison du premier véhicule de commandement à la caserne de Lausanne. Celui-ci est équipé d'une technologie de pointe, en lien avec ProSDIS, au niveau des systèmes de communication (radio, téléphonie, internet, wifi et partage d'information). La remise de trois autres véhicules, destinés aux SDIS du canton, est prévue pour 2020.

- une étude de produits pour remplacer les pagers (environ 2'500 pièces) dédiés à la réception des alarmes pour tous les sapeurs-pompiers du canton, ainsi que les radios portatives pour la communication durant les interventions et les tablettes dans tous les véhicules des sapeurs-pompiers.

6.3. Communication

Promotion des mesures de prévention et du volontariat: en mars 2019, l'ECA était présent à Habitat et Jardin avec un stand dédié à la prévention contre les inondations, à la présentation des mesures constructives envisageables et au rôle de l'ECA en matière d'assurance et de lutte contre les inondations.

Par ailleurs, de juin à août, l'Etablissement a mené une campagne de prévention comportementale liée aux orages d'été par le biais de clips dans les transports publics vaudois et de bannières sur divers sites visités par les Vaudois.

L'ECA a aussi entamé en juin son plan d'actions lié aux JOJ2020, dans le but de promouvoir le bénévolat des sapeurs-pompiers auprès des jeunes et de sensibiliser les Vaudois aux dangers liés à l'incendie. Diverses actions de communication ont été préparées, dont des affiches, un logo composite sur différents supports (pour les camions, les give-away etc.) et des campagnes média. Les préparatifs pour le stand sur le parvis de la Vaudoise aréna ont également débuté.

Internet et réseaux sociaux: l'ECA dispose depuis le début d'année 2019 d'une page sur Facebook et d'un compte Instagram. Ces deux réseaux sociaux sont venus s'ajouter à LinkedIn et Youtube et servent ainsi de nouveaux canaux de communication. Plus de 7'000 personnes suivent les actualités de l'Etablissement à fin décembre. Les informations ayant eu le plus de succès concernent principalement les conseils de prévention incendie et éléments naturels, ainsi que les actions en lien avec les sapeurs-pompiers.

Publications: à l'heure de la numérisation, l'ECA opte pour l'avenir, tout en réduisant l'impact environnemental. Il a ainsi choisi de publier son rapport annuel en version digitale sur un site internet dédié depuis 2018.

6.4. Service juridique

Outre le règlement de diverses affaires juridiques (recours, actions devant la Cour des poursuites et faillites, actions en responsabilité civile, litiges en matière de bail à loyer, actions devant le Tribunal civil ou les tribunaux pénaux) et l'appui apporté pour l'établissement de contrats, textes de lois ou règlements, le service juridique a participé en 2019 à la préparation et au suivi de très nombreux dossiers soumis à la procédure des marchés publics (appels d'offres et adjudications, entre autres, pour le nouveau bâtiment administratif de l'ECA ou pour différents programmes informatiques).

6.5. Sécurité et facility management (SFM)

En charge des bâtiments d'exploitation et de la sécurité, le SFM de l'ECA a été fortement engagé dans les préparatifs pour le nouveau bâtiment. La transition et la prise en charge de ce bâtiment constituent un défi; rappelons que le nouveau siège est destiné à accueillir en 2021 toutes les activités de l'Etablissement sur le site de la Grangette. Fait unique en Suisse: il regroupera également les trois centrales d'urgence du Canton (118, 144 et 117) ainsi que le poste de commandement de l'Etat-major cantonal de conduite (EMCC).

6.6. Centre de formation (CFECA)

- **Exposition et sensibilisation grand public:** en 2019, plus de 14'000 personnes ont pu acquérir le «réflexe prévention» en visitant l'exposition dédiée aux dangers du feu et des éléments naturels au Centre de formation (CFECA) ou en suivant des cours de sensibilisation. Parmi ceux-ci, 57 éducateurs et éducatrices de la petite enfance ont aussi pu être formés dans les conditions particulières des garderies et crèches. Cette nouvelle offre de formation, qui répond à une demande du milieu concerné, rencontre un large succès.
- **Présence de l'ECA lors de manifestations:** en 2019, l'ECA s'est associé à 13 manifestations et comptoirs régionaux (sur une durée totale de 68 jours) pour diffuser des messages de prévention qui ont touché plus de 21'000 personnes.
De plus, relevons qu'en tant que partenaire officiel des JOJ2020, l'Etablissement a été présent lors des étapes vaudoises de la flamme olympique du «Torch Tour». Démarré en septembre et s'étalant sur un mois et demi dans le canton, le voyage de la flamme olympique en terre vaudoise a rencontré un franc succès; près de 2'600 personnes (écoliers et assurés) sont en effet venus sur le stand mobile de l'ECA. Ce dernier a sensibilisé les visiteurs sur le thème des dangers liés aux incendies sous le thème «Maîtrise ta flamme».

7. Finances

Au terme de l'exercice écoulé, le bénéfice net s'établit à 64 millions de francs suisses. Ce résultat s'inscrit en forte progression par rapport à 2018. L'année 2019 a été contrastée, intense sur le front de la sinistralité et exceptionnelle sur celui des marchés financiers. Cette bonne situation a permis de provisionner sur l'exercice 2019 le montant correspondant à une participation aux excédents de 15 % qui sera accordée aux assurés lors de l'émission des primes début 2020.

- Résultat net: **64,1** millions de francs suisses
- Investissements en immobilisations corporelles et incorporelles: **8,1** millions de francs suisses
- Investissements dans l'immobilier: **33,8** millions de francs suisses
 - o Immeubles de rendement: 10,9
 - o Immeubles d'exploitation: 22,9
- Performance nette des placements, toutes classes d'actifs confondues: **9,29%**

7.1. Organisation

Pour le service comptabilité, l'année sous revue a été marquée par deux événements clés. D'une part, un nouvel organe de révision, BDO, a été nommé par le Conseil d'Etat le 13 février 2019 en remplacement d'Ernst & Young SA. D'autre part, 80 % de l'équipe a été renouvelée en cours d'année assurant ainsi un élan plus dynamique au service et une structure permettant de répondre aux besoins des clients dans les années à venir.

Le service recouvrement poursuit sa transformation, au travers de projets d'automatisation de ses activités courantes. Les principales sollicitations des assurés en 2019 ont concerné les demandes de délais ou d'échelonnement de paiements (1'200 demandes), les décomptes pour factures et contentieux (1'000 demandes) et les restitutions de montants suite aux mauvaises retranscriptions des références BVR (12'000 demandes). Ces dernières sont demeurées élevées avec toutefois une légère tendance à la baisse (- 4 %) par rapport aux années précédentes suite aux différentes communications faites aux assurés. Dans ce contexte, le processus de facturation aux assurés et clients est en cours d'analyse avec une optique de numérisation des factures (projet e-Bill).

Le service du contrôle de gestion s'est étoffé avec l'arrivée d'une contrôlease junior pour soutenir la mise en place, l'administration et l'évolution des nouveaux outils de pilotage et de suivi budgétaire.

Dans le domaine de l'immobilier, le développement des activités de construction, ainsi que la taille croissante du patrimoine immobilier de l'ECA, ont conduit à initier une démarche en vue d'actualiser les outils de travail et les processus, tant financiers que techniques. Le développement de ce projet prioritaire a été lancé en 2019, avec une mise en œuvre opérationnelle pour 2020.

Conformément à la décision du conseil d'administration, le service de gestion des placements en valeurs mobilières a également subi une transformation puisque les actions et obligations sont gérées au travers de 3 mandats balancés depuis le mois d'avril 2019.

7.2. Commentaires généraux sur les comptes

L'ECA établit ses comptes conformément au référentiel Swiss GAAP RPC et en application des recommandations spécifiques à sa branche (RPC 41).

Le bénéfice net s'établit à 64 millions de francs suisses. Les provisions pour fluctuations actuarielles et financières sont dotées à hauteur de leurs valeurs cibles optimum et le Fonds d'encouragement à la prévention des dommages provoqués par les éléments naturels a été alimenté à hauteur de 3 millions de francs suisses. Cette bonne situation a permis de provisionner sur l'exercice 2019 le montant correspondant à une participation aux excédents de 15 % qui sera accordée aux assurés lors de l'émission des primes début 2020. Sur décision du conseil d'administration, les immeubles d'exploitation à usage propre, figurant sous la rubrique des «placements immobiliers», ont été transférés dans les immobilisations corporelles sous la rubrique «immeubles d'exploitation». Le poids du nouveau siège (ECAVENIR) dans la grille d'allocation des placements de l'ECA est à l'origine de cette réflexion et a rendu ce changement de méthode comptable nécessaire. Ainsi, cette année est comptablement marquée par des amortissements rétroactifs ainsi que par les amortissements ordinaires pour le solde des années d'usage de ces biens. Les impacts de ce changement sont documentés dans l'annexe aux comptes.

Les risques éléments naturels se sont de nouveau intensifiés à l'approche de l'été: grêle, inondations et ouragans ont touché un grand nombre d'assurés entraînant une charge de sinistres élevée mais toutefois contenue dans la moyenne des 10 dernières années. Les dommages liés aux incendies demeurent stables par rapport aux années précédentes. La charge financière totale des sinistres atteint ainsi les 73 millions de francs suisses, moindre qu'en 2018 (102 millions de francs suisses).

Les participations financières au bénéfice du Canton, des communes et des particuliers atteignent au total 46 millions de francs suisses, respectivement 13 millions de francs suisses pour la prévention et 33 millions de francs suisses pour la défense incendie et secours.

Après une fin d'année 2018 catastrophique, les marchés boursiers ont entamé l'année sur les chapeaux de roue, effaçant les pertes 2018 avant même la fin du premier trimestre 2019. Les marchés ont poursuivi leur progression tout au long de l'année en dépit des craintes liées au ralentissement de la conjoncture et aux questions géopolitiques. La performance globale nette s'élève à + 9,29 % soit le meilleur millésime de la décennie écoulée pour les actifs de l'ECA.

2019 est la quatrième année de mise en œuvre du plan stratégique 2016-2020 de l'ECA. Celui-ci comprend d'importants projets de modernisation permettant d'améliorer les prestations envers les assurés. Les charges d'exploitation, hors amortissements, sont toutefois contenues cette année (+ 2 %).

Par ailleurs, l'Etablissement porte une grande attention à la dimension ESG dans ses investissements. Membre depuis 2016 d'Ethos Engagement Pool Suisse et d'Ethos Engagement Pool International, l'ECA a décidé en 2019 de liquider toutes les matières premières et les hedge funds. L'ECA ne gère pas ses placements en direct, mais à travers des mandats confiés à des partenaires bancaires.

Les annexes aux comptes, dans le document «Etats financiers», fournissent des informations détaillées sur le résultat financier et ses différentes composantes.

7.3. Rémunération du conseil d'administration et de la direction

Le conseil d'administration exerce les compétences définies à l'article 3a de la LAIEN. Il a notamment pour attribution de définir la politique générale de l'ECA et de prendre les mesures nécessaires à l'accomplissement du but défini par la loi. Il est chargé de la haute direction et en assume la responsabilité. En 2019, il a tenu six séances en plenum et vingt-neuf séances de délégation ou de commission pour une rémunération totale de 389'100 francs suisses*. Le conseil d'administration est composé d'un président et de huit membres nommés par le Conseil d'Etat pour une durée de quatre ans.

*Les indemnités versées aux administrateurs Jacqueline de Quattro et Jean-Yves Pidoux sont reversées respectivement à l'Etat de Vaud et à la commune de Lausanne.

Le comité de direction est composé du directeur général et de cinq membres. Sa rémunération nette se monte à 1'185'121.20 francs suisses. Le directeur général est nommé par le Conseil d'Etat sur proposition du conseil d'administration, les directeurs sont nommés par le conseil d'administration sur proposition du directeur général.

7.4. Commentaires sur la gestion immobilière

L'ECA, fort de son expérience en matière d'immobilier, cherche à réaliser des ouvrages à haute valeur ajoutée, tant dans leur architecture, que dans leurs qualités fonctionnelles et énergétiques. Il a adapté sa politique et intègre désormais systématiquement des systèmes respectueux de l'environnement dans ses constructions et rénovations (panneaux solaires, sondes géothermique, isolation aux normes, etc). Les objets mis en location sont accessibles à la population vaudoise dans son plus grand nombre.

Depuis la fin de l'année passée, l'activité de construction sur le canton s'intensifie et plusieurs projets sont en phase d'aboutissement :

- **Bex, Bex-Jardins:** la première étape de cette importante réalisation d'un quartier de 84 logements répartis en 5 immeubles, s'est achevée en début d'année avec la livraison du dernier bâtiment. Un habitat de qualité à caractère écologique et durable est proposé. La demande s'avère néanmoins moins forte qu'attendue pour ce type d'objets. La réalisation de la deuxième étape, comprenant 57 logements supplémentaires (plan partiel d'affectation entré en force en automne 2018, permis de construire délivré depuis novembre 2019) est suspendue jusqu'à l'obtention de conditions plus favorables.
- **Château-d'Œx, Les Monnaires:** ce projet constitue une offre importante de location destinée aux habitants de la région avec des logements spacieux et de qualité. Les travaux débutés au printemps 2018 poursuivent leur avancement selon la planification et entrent en phase de second œuvre pour une livraison de deux immeubles comprenant 33 logements et un espace communautaire au printemps 2020.
- **Lausanne, avenue de Menthon:** après la démolition de l'immeuble existant en automne 2018, la construction du nouveau bâtiment s'est effectuée dans de très bonnes conditions pour une mise hors d'eau en fin d'année. Dès l'été 2020, ce sont ainsi 14 logements et 2 surfaces commerciales qui seront mis en location en plein cœur de la Cité.

- **Lausanne, Le Désert:** le permis est entré en force le 7 janvier 2019, les travaux ont commencé au printemps, le bâtiment est en cours de terrassement avec pour objectif la livraison de 70 logements, garderie et locaux commerciaux au printemps 2022.
- **Lausanne, Grangette (ECAVENIR):** la construction du bâtiment regroupant les activités de l'ECA sur le site de la Grangette suit son cours pour être «hors d'eau / hors d'air» début 2020. La livraison et le déménagement sont prévus pour le premier semestre 2021. Outre le siège de l'ECA et le Centre de traitement des alarmes (CTA-118), le nouveau bâtiment accueillera l'ensemble des centrales d'urgence du Canton (117 et 144), ainsi que le poste de commandement (PCO) de l'Etat-major cantonal de conduite (EMCC). L'agence de Lausanne ainsi que l'actuel centre de formation (CFECA) emménageront également dans le bâtiment.
- **Lausanne, Grangette, Le Hameau:** en parallèle à la construction du siège, la revalorisation de l'actuel centre de formation (CFECA) fait l'objet d'une stratégie de mise en valeur. Un mandat a été confié à un mandataire externe pour la recherche d'un locataire et une possible revalorisation du site dès le déménagement de ses activités au nouveau siège.
- **Pully, Chamblandes-Dessous:** la revalorisation du site actuellement occupé par le siège de l'ECA, libéré dès le déménagement vers la Grangette en 2021, est en développement sur la base du projet «GALOTTA» avec, en premier lieu, la mise à l'enquête du plan d'affectation prévue début 2020. La réalisation de 70 logements, ainsi que de 2'000m² de surfaces administratives ou de services pourrait ainsi débuter fin 2021.
- **Moudon, terrain de la Colline du Fey:** la valorisation de ce terrain est mise en attente. Cependant, le terrain au bénéfice d'un plan partiel d'affectation (PPA) en force depuis 3 ans permet à la Municipalité de Moudon de planifier son développement et de mesurer les attentes et besoins de la région en matière de construction.
- **Yverdon-les-Bains, Parc scientifique et technologique (PST):** ce dernier connaît un fort développement depuis 2017. Les projets de construction se concrétisent avec de nombreuses réalisations sur le site.

En parallèle à ces activités de construction, les immeubles existants font l'objet de rénovations importantes (rendues nécessaires par l'ancienneté des réalisations et la mise en conformité des standards de confort d'usage et énergétique actuels). Celles-ci concernent les bâtiments de la route Suisse à Coppet, de la rue de Fontenay à Yverdon et les Terrailles à Cossonay.

Pour conclure, 34 millions de francs suisses au total ont été investis dans les activités immobilières en 2019, soit 25% de plus que l'année passée, reflétant l'intensification des activités immobilières sur l'année. 11 millions de francs suisses ont été investis dans les immeubles de placement et 23 millions de francs suisses dans les immeubles d'exploitation.

7.5. Commentaires sur la gestion des valeurs mobilières

Après un dernier trimestre 2018 catastrophique, les marchés boursiers ont entamé l'année sur les chapeaux de roue, effaçant les pertes 2018 avant même la fin du premier trimestre 2019. Les marchés ont poursuivi leur progression tout au long de l'année en dépit des craintes liées au ralentissement de la conjoncture et aux questions géopolitiques, notamment le Brexit, la guerre commerciale sino-américaine ou plus récemment les troubles au Moyen-Orient.

Ainsi, à fin décembre, les actions ont culminé à + 30% pour le marché suisse, à + 25% pour le marché mondial des pays développés et à + 16% pour celui des pays émergents. Côté obligataire, les premiers signes de ralentissement conjoncturel ont convaincu les banquiers centraux de réduire leurs taux à court terme (Fed et BCE) provoquant au cours de l'été un recul généralisé des rendements avec, à la clé, des performances en hausse. Ainsi, la performance des obligations suisses atteint + 3% sur l'année et même + 5% pour les obligations étrangères. Les marchés immobiliers ont également engrangé des profits confortables en raison de la forte demande des investisseurs en quête de rendements positifs. Les investissements alternatifs terminent aussi l'année en territoire positif avec des performances oscillant autour de 4%. Au final, la liquidité est la seule classe d'actifs à afficher une performance négative, en raison des taux négatifs imposés par la BNS.

La performance consolidée pour 2019 s'élève à + 9,3%, nette de tous frais, soit 3 fois plus que la performance budgétée pour l'année. En termes de contribution à la performance, on retiendra que les actions réalisent plus de 80 % de la performance globale, tandis qu'elles pèsent pour 32% de l'allocation moyenne.

Sur base historique, 2019 est le meilleur millésime de la décennie écoulée pour les actifs de l'ECA qui auront rapporté en moyenne 4% par an.

Depuis avril 2019, conformément à la décision du conseil d'administration, les actions et obligations sont gérées au travers de 3 mandats balancés qui totalisent une valeur de 1 milliard de francs suisses à fin décembre, soit 57% des actifs de l'ECA. 2 mandats sont gérés activement tandis que le 3^e est indiciel dans une proportion de 60/40. Le premier trimestre a été entièrement consacré à la transition.

Dans un deuxième temps, le conseil d'administration a pris la décision de se départir des investissements alternatifs, à l'exception du private equity. Ainsi, le portefeuille de matières premières a été vendu au cours du mois de juin, tandis que le mandat de hedge funds a été réduit de manière échelonnée sur 6 mois pour des questions de liquidité des fonds. Le produit de ces ventes a été principalement réinjecté dans les mandats balancés actions/obligations.

7.6. Provisions pour fluctuation actuarielle et pour risques liés aux placements de capitaux

La valeur cible des provisions est calculée dans le cadre d'une analyse *d'Asset & Liabilities Management (ALM)* basée sur les propres données historiques statistiques de l'ECA. Cette analyse a été révisée cette année en intégrant les données de novembre 2018 à novembre 2019.

Ainsi, afin de couvrir les risques liés aux dommages dus aux incendies et aux éléments naturels d'une part, et ceux inhérents aux marchés financiers d'autre part, l'analyse a évalué le besoin de réserve à

1,99‰ de l'ensemble des capitaux assurés par l'ECA, contre 2‰ en 2018. Elle doit permettre de couvrir les coûts d'un événement majeur dont la survenance est exceptionnelle (survenance 1 fois tous les 400 ans).

Ces deux provisions avaient été dissoutes en partie en 2018 compte tenu de la forte sinistralité, conjuguée à une perte enregistrée sur les placements de capitaux. Conformément aux principes comptables de l'ECA, les deux provisions ont été complétées à hauteur des valeurs cibles en 2019.

7.7. Révision et approbation des comptes

L'année 2019 a été marquée par la désignation d'un nouvel organe de révision, BDO, désigné et nommé par le conseil d'Etat le 13 février 2019 en lieu et place de l'organe de révision Ernst & Young SA. BDO a effectué un contrôle intermédiaire des comptes ainsi que le contrôle de l'existence du Système de Contrôle Interne (SCI) du 22 octobre au 2 novembre 2019.

L'audit final des comptes annuels, comprenant le bilan, le compte de résultat, le flux de trésorerie, le tableau des capitaux propres et l'annexe, a été réalisé du 28 janvier au 8 février 2020. La révision a conclu à la conformité des comptes, selon les normes d'audit suisse 890 et les exigences de la recommandation spécifique à la présentation des comptes des assureurs maladie et incendie (RPC 41).

7.8. Bilan

Bilan au 31 décembre 2019 (en milliers de francs suisses)

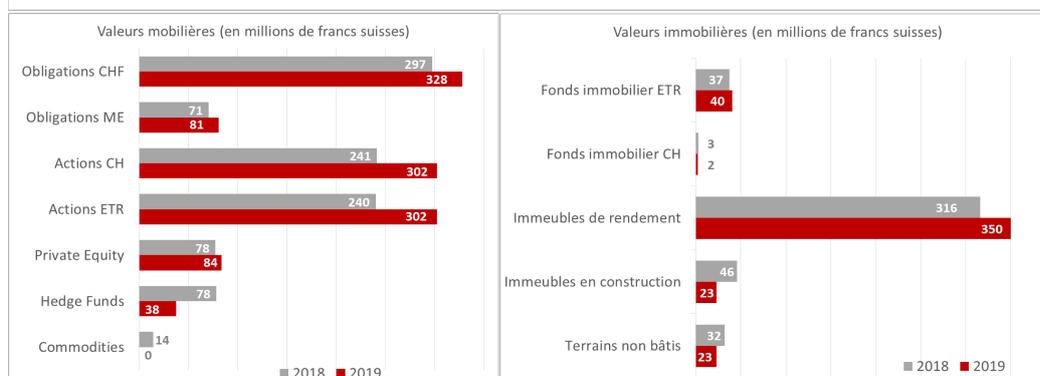
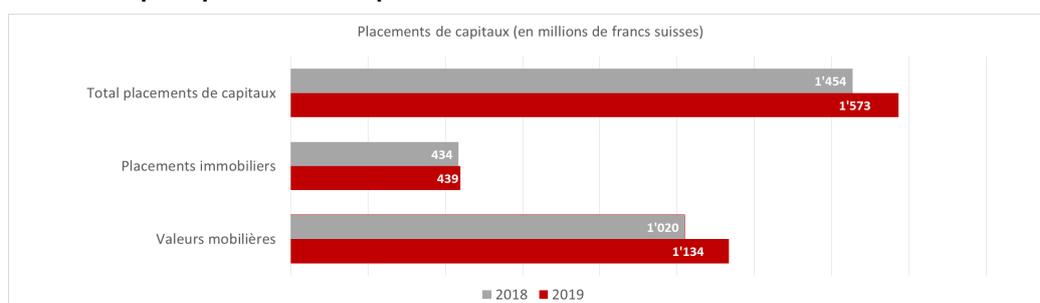
2019

2018

ACTIF			
Actifs immobilisés	Placements de capitaux	1'573'156	1'454'121
	Immobilisations corporelles	102'493	118'221
	Immobilisations incorporelles	8'642	10'358
		1'684'291	1'582'700
Actifs circulants	Actifs de régularisation	3'260	3'313
	Créances	20'624	18'772
	Liquidités	107'946	85'043
		131'830	107'128
TOTAL DE L'ACTIF		1'816'121	1'689'828

PASSIF			
Capitaux propres	Réserves provenant de bénéfices accumulés	704'613	703'652
	Résultat net de l'exercice	64'062	961
		768'675	704'613
Capitaux étrangers	Provisions techniques	143'059	130'218
	Provisions techniques pour fluctuation et sécurité	515'277	502'573
	Provisions non techniques	42'143	36'693
	Provisions pour risques liés aux placements de capitaux	328'729	295'607
	Passifs de régularisation	5'637	6'411
	Fonds cantonaux de secours routier, ferroviaire et ABC	5'112	5'921
	Dettes	7'488	7'792
		1'047'446	985'215
TOTAL DU PASSIF		1'816'121	1'689'828

Evolution du poste placements de capitaux au bilan entre 2018 et 2019



7.9. Compte de résultat

Compte de résultat 2019 (en milliers de francs suisses)	2019	2018
Produit des primes, hors DTF, avant participation aux excédents	239'850	234'759
Participation non contractuelle aux excédents	-34	-34'822
Primes de réassurance	-21'833	-21'401
Produits des primes nettes de réassurance	217'983	178'536
Sinistres incendie	-49'038	-49'507
Sinistres éléments naturels	-24'189	-60'119
Participation des réassurances	500	7'762
Charges des sinistres nets de réassurance	-72'727	-101'863
Variation provision pour Pool suisse des dommages sismiques	-55	-439
Variation Fonds vaudois tremblement de terre	4'175	4'099
Variation provision pour fluctuation actuarielle	-16'824	28'615
Variation des provisions techniques pour fluctuation et sécurité	-12'704	32'275
Prestations et subventions de prévention	-12'940	-14'375
Prestations et subventions de défense incendie	-33'093	-30'130
Contribution des compagnies privées d'assurance	482	436
Prestations et subventions de prévention et de défense incendie et secours	-45'551	-44'069
Participation non contractuelle aux excédents	-35'769	34'822
Produits divers d'exploitation	6'009	10'063
Prélèvement sur Fonds cantonal secours routier, ferroviaire et ABC	5'069	3'988
Charges cantonales de secours routier, ferroviaire et ABC	-5'069	-3'988
MARGE BRUTE DES MISSIONS DE L'ECA	57'241	109'763
Charges de personnel	-44'060	-42'223
Charges des locaux	-2'498	-4'099
Charges d'informatique	-7'232	-7'858
Autres charges	-11'153	-9'816
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	-48'519	-8'616
Charges d'exploitation	-113'463	-72'612
RÉSULTAT TECHNIQUE	-56'222	37'152
Produits des titres et autres placements de capitaux	180'604	53'053
Produits des placements immobiliers	38'385	47'763
Produits des placements de capitaux	218'989	100'816
Charges des titres et autres placements de capitaux	-31'172	-105'428
Charges des placements immobiliers	-31'644	-27'408
Charges des placements de capitaux	-62'816	-132'836
Variation de la provision pour risques liés aux placements de capitaux	-33'122	-1'748
Résultat placements de capitaux	123'051	-33'768
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	66'829	3'384
Résultat exceptionnel	-453	-108
RÉSULTAT AVANT CONTRIBUTION SPÉCIALE	66'377	3'276
Contribution spéciale à l'Etat de Vaud	-2'315	-2'315
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	64'062	961

